



LE JEU DES CREATIVE COMMONS

ARTISTE PHOTOGRAPHE



Tu diffuses tes photos sur les réseaux sociaux pour te faire connaître, mais tu ne veux pas qu'elles soient modifiées ou qu'elles soient utilisées dans un but commercial.

PROFESSEUR DOCUMENTALISTE



Tu crées des jeux pour tes élèves, et tu les mets à disposition de tes collègues sur Internet : tu veux bien qu'ils modifient ce que tu as créé, mais tu ne veux pas que ce soit utilisé dans un but marchand.

MUSICIEN



Tu crées des musiques que tu diffuses sur une plateforme financée par la publicité : tu es payé, en fonction du nombre de vues. Ton intérêt est que tes créations soient le plus utilisées. Tu souhaites que ces conditions soient respectées.

INFOGRAPHISTE



Tu crées des infographies et tu les mets à disposition sur le web : elles peuvent être modifiées, partagées, et utilisées dans un but commercial, l'important est que ton nom soit cité.

CONTRIBUTEUR SUR WIKIPEDIA



Tu rédiges des articles pour une encyclopédie en ligne, collaborative. ces articles peuvent être partagés, modifiés mais ne peuvent pas être utilisés dans un but commercial, c'est contraire à l'esprit de cette encyclopédie.

YOUTUBEUR



Tu réalises des "tutos" pour aider les écoles et les collèges à faire des économies d'énergie : tu souhaites avant tout que ton travail soit partagé sous la même licence "creative commons"

POÈTE BLOGGER



Tu écris et publies sur ton blog des poèmes. Tu veux bien qu'on les utilise, qu'on les diffuse, quel que soit le but : par contre, hors de question qu'ils soient modifiés, et ton nom doit être bien visible.

CLASSE DE 5E



Et nous, les 5E et leurs enseignants,
quelle licence allons-nous choisir ?